District de la Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches

Unité PQ40181

Géomatique
geomatique@surete.qc.ca

District 03

Note :

* Unité de direction des postes

**CPM = Corps de police municipaux

***Afin de ne pas surcharger la carte, là où une localité se nomme comme son entité municipale, nous avons indiqué seulement le toponyme municipal. À l'inverse, pour les territoires municipaux de moindre superficie, nous avons utilisé le toponyme de la localité.

****Afin de ne pas surcharger la carte là où les bureaux d'un poste se situent au même endroit que ceux d'un quartier général, nous avons priorisé le symbole du quartier général. Dans le cas où les bureaux d'un poste autoroutier se situent au même endroit que ceux d'un poste, nous avons priorisé le symbole du poste.

Voie de communication
- Autoroute
- Échangeur
- Route principale
- Route secondaire
- Route locale
- Voie ferrée
- Traverse

Limites administratives
- Frontières internationales
- Frontières provinciales ou d'États
- Limites municipales
- Hors Québec

Hydrographie
- Cours d'eau

Transport aérien
- Aéroport
- Hydrobase
- Héliport

Réseau hydroélectrique
- Barrage
- Centrale hydroélectrique, Poste de distribution
- Ligne de transport d'électricité

Lieux habités
- Ville principale
- Ville
- Village
- Hameau

Échelle 1 : 300 000

Projection cartographique : conique conforme de Lambert NAD83

Source d'informations :
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune : BDTA
Ministère des Affaires municipales et des Régions
Sûreté du Québec : LADPQ

© Gouvernement du Québec - 2008

Dessertes policières
- Sûreté du Québec, corps policier national
- Corps policier municipal
- Corps ou service de police autochtone

Limites administratives policières
- Limite de district
- Limite de région, UDP*
- Limite de territoire de poste SQ
- Limite de territoire de poste auxiliaire SQ
- Territoire de poste autoroutier
- Limite de territoire CPM ou autochtone

- Quartier général SQ
- Poste de police SQ
- Poste secondaire SQ
- Poste autoroutier SQ
- Poste de relais SQ

- Quartier général CPM**
- Desserte autochtones
- Corps ou service de police autochtone
- Corps de police Inuit

No carte : 033-0700-0300-v1
Format papier : 36" x 45"
Date de mise à jour : 2008-05-22

Agrandissement CMQ

Échelle 1 : 150 000

Municipalités du Québec

C = Cité
V = Ville
VL = Municipalité de village
P = Municipalité de paroisse
CT = Municipalité de canton
CU= Municipalité de cantons unis
M = Municipalité
R = Réserve indienne
NO= Territoire non organisé
VC = Municipalité de village cri
VN = Municipalité de village nordique
VK = Municipalité de village Naskapi
EI = Établissement aménagé ou inuit
TC = Terres réservées aux Cris
TK = Terres réservées aux Naskapis
TI = Terre de catégorie 1 Inuit

18990 TNO aquatique de la MRC de Montmagny
19090 La Durantaye (P)
19105 Beaumont (M)
19110 Saint-Michel-de-Bellechasse (M)
19117 Saint-Vallier (M)
19990 TNO aquatique de la MRC de Bellechasse
20025 Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (M)
20990 TNO aquatique de la MRC de l'Île-d'Orléans
21015 Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourment (P)
21020 St-Joachim (P)
21040 L'Ange-Gardien (M)
21990 TNO aquatique de la MRC de la Côte-de-Beaupré
22010 Fossambault-sur-le-lac (V)
22030 Lac-Delage (V)
23015 Notre-Dame-des-Anges (P)
23057 L'Ancienne-Lorette (V)
23802 Wendake (R)
26015 Vallée-Jonction (M)
26030 Sainte-Marie (V)
27060 Tring Jonction
29095 Lac Poulin
29120 Notre-Dame-des-Pins
31015 Disraeli (V)
31084 Thetford-Mines (V)
31122 East Broughton (M)
32060 Laurier-Station (VL)
33065 Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun
33990 TNO aquatique de la MRC de Lotbinière
34025 Cap-Santé (V)
34058 Deschambault-Grondines (M)
34065 St-Marc-des-Carrières

Postes autoroutiers de la Sûreté du Québec

PQ40166 Poste autoroutier de la Mauricie
PQ40218 Poste autoroutier de Québec
PQ40279 Poste autoroutier du Centre-du-Québec
PQ40282 Poste autoroutier de Chaudière-Appalaches